

ARRETE N°19-2026 : FERMETURE DE L'ECO-FOURRIERE LE VENDREDI 26 JUIN 2026.

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

CONSIDERANT la coupure d'électricité du jeudi 25 juin impactant l'Eco-fourrière, non résolue ce vendredi 26 juin et sans date ou horaire précis de rétablissement ;

Nous, **Daniel LEVEL**, Président du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples,

ARRETONS

ARTICLE 1 : L'Eco-fourrière, située au 31 route des Quarante sera **fermée** le vendredi 26 juin ***toute la journée.***

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'une demande de déferé auprès du Préfet ou d'une autre contestation directe auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 26/06/2026

Transmis en Préfecture et affiché le 26/06/2026

Pour Extrait Conforme



Daniel LEVEL
Président du Syndicat Intercommunal